

**VILLE D'EU**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Délibération N° 2024/249/DEL/7.1**  
**Séance du 12 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 novembre, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Mme INZANI Béatrice par M. MARTIN Jean-Marie, M. SEIGNEUR Pascal par Mme BRIFFARD Claudine, Mme CHAVES Hélène par M. GODEMAN Sébastien, M. RUELLOUX Samuel par M. BARBIER Michel, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé.

**Absent :** M. MANGEON Stéphen.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 06/11/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 22	Nombre de pouvoirs : 6 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES – BUDGET VILLE**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
2128 pr 150 - Aménagements de terrains	16 000,00	28031 - Frais d'études	7 000,00
		2805 - Concessions	2 000,00
		2815731 - Matériel roulant	2 000,00
		281828 - Autres matériels de transport	1 200,00
		281838 - Autre matériel informatique	1 800,00
		28188 - Autres	2 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
60612 - Energie électricité	- 150 000,00	70878 - Remboursement par des tiers	46 000,00
60613 - Chauffage urbain	- 100 000,00	73132 - Taxe sur les pylônes	10 000,00
64168 - Autres emplois aidés	- 30 000,00		
6417 - Rémunération des apprentis	- 8 000,00		
63512 - Taxes foncières	- 10 000,00		
7391112 - Dégrèvement taxe d'habitation	- 12 000,00		
64118 - Indemnités personnel titulaire	116 000,00		
64138 - indemnités personnel non titulaire	20 000,00		
6451 - URSSAF	35 000,00		
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	117 000,00		
65821 - Déficit budget Théâtre	14 000,00		
65821 - Déficit budget Musée	48 000,00		
6811 - Dotation aux amortissements	16 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>56 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>56 000,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance  
Le Maire,  
Michel BARNIER



Le secrétaire de séance,  
Julien VASSELIN